



Lycée
Brioude
Bonnefont
43

BTS

Technicien Supérieur Agricole Productions Animales

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le B.T.S.A. (Brevet de Technicien Supérieur Agricole) est un diplôme du Ministère de l'Agriculture de niveau V.

Vie active :

- Technico-commercial
- Inséminateur
- Conseiller technique d'organismes spécialisés, de coopératives, d'entreprises alimentaires, etc.
- Installation en agriculture.



Poursuite d'études :

- Concours spécial d'entrée dans un établissement d'enseignement supérieur formant des ingénieurs agricoles et agronomes, ou des vétérinaires.
- Licence Professionnelle.
- Certificats de spécialisation.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être titulaire d'un baccalauréat.
- Inscription sur parcoursup

www.parcoursup.fr

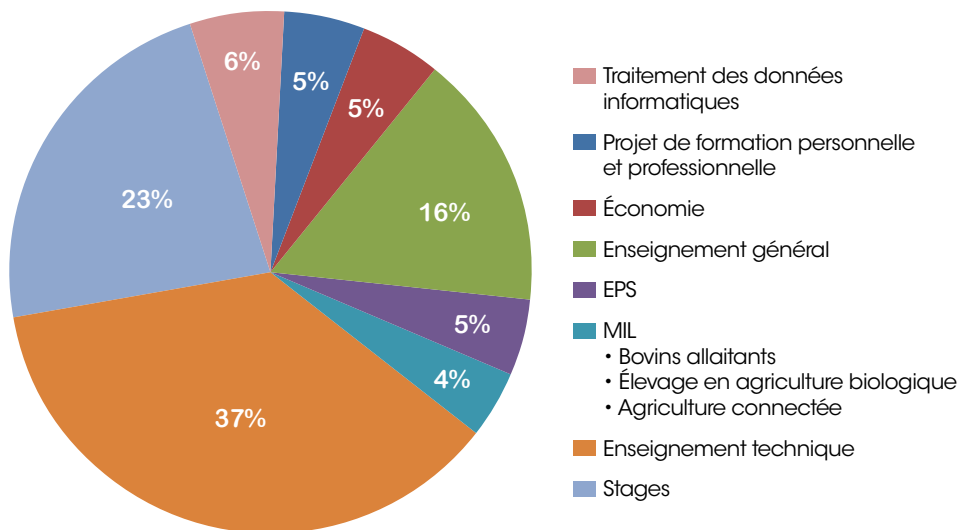
LA FORMATION

La formation se déroule sur deux années, avec un enseignement scientifique, technique et économique qui s'appuie sur :

- Des stages sur l'exploitation de l'établissement et en entreprise (12 à 16 semaines, dont 10 prises sur la scolarité), donnant lieu à la rédaction d'un rapport.
- Des participations à des journées professionnelles, et une participation annuelle au «Sommet de l'élevage».
- Un voyage d'études.



ENSEIGNEMENT



Les étudiants de BTS PA au Sommet de l'élevage 2021.



DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

Le B.T.S.A. est organisé sous forme de Modules. L'obtention du diplôme se déroule en deux étapes :

- Des contrôles en cours de formation ou CCF (50 % de la note finale).
- Deux épreuves terminales (50 % de la note finale).
 - ✓ Expression française et culture socio-économique.
 - ✓ Épreuve intégrative à caractère technique, scientifique et professionnel (dont rapport de stage).